

DES BUDGETS À LA HAUTEUR DU MONDE DE DEMAIN

COMMUNIQUÉ DE PRESSE — MONTREUIL, LE 6 JUILLET 2020

Pour la CGT, il est indispensable de tirer de forts enseignements de la crise que nous traversons qui a révélé au grand jour ce sur quoi nous alertions depuis plusieurs années. La succession des politiques d'austérité, de mise en concurrence et de recherche exacerbée du profit ont occasionné de graves préjudices à nos services publics. C'est une évidence pour l'hôpital public.

La place des services publics et de la Fonction publique qui, avec ses trois versants, regroupent plus de 80 % de l'emploi public, constitue un des axes fondamentaux sur lequel doit se bâtir cette civilisation nouvelle que nous appelons de nos vœux.

Les budgets de 2021, déjà en cours d'élaboration, doivent traduire concrètement cette ambition nouvelle pour la Fonction publique. Des mesures fortes et engageantes doivent y être inscrites et dans une perspective pluriannuelle pour que la rupture avec les errements antérieurs soit nette. C'est l'objet de cette contribution que nous venons aux débats.

.....
« Doter des moyens adéquats les missions, les services et les agent.es des trois versants de la Fonction publique n'est pas un coût : c'est un investissement positif. »

Doter des moyens adéquats les missions, les services et les agent.es des trois versants de la Fonction publique n'est pas un coût : c'est un investissement positif.

Cette contribution dresse nos propositions pour un financement au service d'une civilisation des services publics du XXI^e siècle avec la question essentielle du financement de l'hôpital.

Oui, il est incontournable et de manière urgente de redonner à l'hôpital public et à ses salarié.es les moyens de mieux prendre en charge la santé de nos concitoyen.nes, ce qui ne semble pas être la direction empruntée par le processus actuel baptisé « Ségur ».

Mais, il ne saurait être envisageable d'oublier les millions d'autres agent.es qui, souvent dans l'ombre, permettent le bon fonctionnement des services publics. Les missions publiques, ce sont des chaînes et des collectifs qui ne peuvent agir indépendamment les uns des autres.

Oui, absolument oui, des pans entiers de l'action publique doivent voir leurs crédits abondés. À l'évidence, la santé publique et l'éducation. Bien sûr, la recherche et la protection des citoyens. Mais aussi, les administrations de contrôle, la culture, l'environnement...

S'il ne s'agit pas de dresser ici un inventaire à la Prévert, pas question cependant de laisser dans l'ombre et dans l'oubli les nombreux secteurs indispensables à la satisfaction des besoins fondamentaux et au progrès social.

Cette contribution non exhaustive n'a pas la prétention de répondre à toutes les questions urgentes. En parallèle à ce travail, nombreuses vont être les autres constructions revendicatives à l'initiative de nos diverses structures.

Vous y trouverez nos propositions pour des missions et des services publics au service de l'intérêt général : santé, aide à l'autonomie, recherche, écologie et administrations de contrôle et d'inspection. .../...

.....
« Des pans entiers de l'action publique doivent voir leurs crédits abondés »

.....

« il faut augmenter les salaires des fonctionnaires »

En perspective du rendez-vous salarial dans la Fonction publique – prévu initialement ce jour et reporté en raison du remaniement – nos propositions pour des emplois qualifiés et correctement rémunérés sont des éléments incontournables de budgets à la hauteur du monde de demain.

Alors oui, absolument oui, il faut augmenter les salaires des fonctionnaires. Et pas simplement à la marge et pour une partie d'entre eux.

.....

« L'urgence est à la reconnaissance des emplois féminisés par leur revalorisation et la prise en compte de la pénibilité »

La proportion d'agent-es de la Fonction publique payé-es au niveau du SMIC a doublé en 10 ans et représente maintenant un million d'agent-es. La revalorisation de la valeur du point d'indice est juste socialement et fondée économiquement.

En ne suivant pas l'évolution du salaire moyen en France, la rémunération des fonctionnaires paie leur qualification réelle largement sous sa valeur. Il est absolument nécessaire de rompre avec cette logique et de requalifier les emplois.

En 2017, 62 % des agent-es de la Fonction publique sont des femmes. Parmi les causes identifiées des écarts de rémunérations entre les femmes et les hommes qui s'élèvent à 19 %, figure le fait que les emplois et filières à prédominance féminine sont sous-valorisés, y compris à qualification, et diplôme égaux. « Femmes providentielles, sous payées et surchargées ! » Le Haut conseil à l'égalité dans un avis du 13 mai rejoint la tribune du Monde du 18 avril et la pétition « revalorisez les emplois féminisés » pour en faire une urgence sociale !

Alors oui, l'urgence est à la reconnaissance des emplois féminisés par leur revalorisation et la prise en compte de la pénibilité. L'État doit être exemplaire et faire de l'égalité professionnelle une réalité en ouvrant une négociation salariale, en titularisant les agent.es contractuel.les qui sont, rappelons-le, 67 % des femmes et en harmonisant vers le haut les déroulements de carrière.

.....

« Il est temps de créer les nombreux emplois statutaires dont la population a besoin. »

Il est absolument nécessaire et urgent que la Fonction publique ouvre des recrutements plus nombreux au bon niveau de qualification. Pourtant la Fonction publique recourt de façon massive à des emplois contractuels qui représentent un emploi sur quatre. Le Statut général est l'outil moderne dont la Fonction publique a besoin pour satisfaire les besoins sociaux. Alors oui, absolument oui, il est temps de créer les nombreux emplois statutaires dont la population a besoin.

S'agissant des crédits de la Fonction publique, il est indispensable dorénavant que des négociations obligatoires soient menées avec les organisations syndicales représentatives en amont de chaque projet de loi de finances.

À l'heure où « le monde ancien » fourbit les armes pour sa contre-offensive, la CGT Fonction publique s'engage résolument pour le progrès social auquel aspirent les personnels de la Fonction Publique ainsi que les usager-es. Cette forte aspiration s'exprime notamment dans les mobilisations pour la santé.

Le 21 juillet, la CGT Fonction publique appelle à porter haut et fort cette exigence de services publics au service de l'intérêt général dans le cadre de la mobilisation pour l'indépendance de l'inspection du travail et la réintégration sans sanction disciplinaire d'Anthony Smith !

.....

« Il est absolument nécessaire et urgent que la Fonction publique ouvre des recrutements plus nombreux au bon niveau de qualification »

